

Notre Délégué Syndical Mis-à pied !

La section CGT Nielsen ayant fait le choix de communiquer avec les salariés au sujet du projet de transfert de l'activité terrain ; la direction a estimé que Gérôme Carrière n'avait pas respecté son obligation de confidentialité.

Pourtant, il y avait déjà des fuites sur le terrain et alors que la direction, elle-même, souhaitait communiquer, elle a choisi de ne pas le faire en prétextant que le CE ne lui laissait pas le choix !

Notre délégué syndical a été mis à pied 3 jours du 13 au 15 avril 2015.

Cette sanction, en plus d'être injustifiée, est totalement disproportionnée par rapport aux faits reprochés !

C'est de la répression syndicale envers la CGT, seule organisation dans l'entreprise à avoir décidé d'informer le plus tôt possible les salariés afin qu'ils puissent anticiper leur avenir professionnel.

Encore une fois, à quelques semaines des élections professionnelles, la direction s'en prend à la CGT, les 3 jours de mise à pied tombent en pleine période électorale.



Cécile Delhaye, quant à elle, a eu le droit à un véritable **interrogatoire** de la part de la direction alors qu'il ne devait s'agir que d'un entretien préalable à une mesure disciplinaire.

Cet acharnement envers ceux qui font leur travail syndical est intolérable !

La direction n'a pas manqué l'occasion de nous montrer une fois de plus son vrai visage.